



**Communiqué  
Diffusion immédiate**

## *Dévoilement de la Politique de la réussite éducative* **Le ministre Proulx ne pouvait pas choisir pire moment**

**Québec, le 21 juin 2017** – Plus de six mois après la tenue de la rencontre nationale qui s'est déroulée les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2016 et à quelques jours seulement de la fin de l'année scolaire, le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, dévoile aujourd'hui sa *Politique de la réussite éducative*. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) estime que le moment choisi par le ministre est pour le moins révélateur de la place qu'il fait aux enseignantes et enseignants dans ce qu'il qualifie de « projet collectif ». Pourtant, les enseignantes et enseignants ainsi que leurs représentantes et représentants ont participé activement aux consultations formelles qui ont lieu l'automne dernier.

La FAE est d'avis que le ministre Proulx aurait pu faire preuve de plus de considération à l'endroit des enseignantes et enseignants et dévoiler sa *Politique de la réussite éducative* au mois d'août prochain, au moment où les établissements scolaires ouvriront leurs portes pour la nouvelle année scolaire. « Le ministre ne pouvait pas choisir pire moment pour procéder au dévoilement de sa politique. D'ici quelques jours, les établissements seront fermés pour la période estivale. Quel message le ministre cherche-t-il à envoyer aux profs et à leurs représentantes et représentants? » questionne Sylvain Mallette, président de la FAE.

De plus, avant de se prononcer sur les choix faits par le ministre Proulx, la FAE consultera les enseignantes et enseignants. Cependant, cette consultation ne se tiendra pas avant la prochaine rentrée scolaire, en août prochain. « Les enseignantes et enseignants viennent tout juste d'administrer, de corriger puis de colliger les résultats obtenus par leurs élèves dans le cadre des épreuves imposées par le Ministère ou les commissions scolaires. Le ministre sait bien que la fin d'une année scolaire ne constitue pas un bon moment pour mener une opération de consultation auprès des profs. Nous prendrons donc le temps nécessaire pour savoir ce qu'ils pensent du plan du ministre, notamment en ce qui concerne les promesses faites en lien avec la reconnaissance et le respect de l'autonomie professionnelle », d'indiquer M. Mallette.

Compte tenu de la nature des orientations retenues par le ministre Proulx et en utilisant le moyen le plus approprié, la FAE consultera les enseignantes et enseignants. « Une chose est claire, le ministre n'apprendra pas les résultats de cette consultation au détour d'un article de journal, comme ce fut le cas pour nous lorsque nous avons appris, le 19 juin dernier, l'existence d'un *groupe de réflexion* duquel le ministre nous a tenus à l'écart. Au moment que nous jugerons opportun, nous lui ferons savoir ce que pensent vraiment les profs », de conclure M. Mallette.

À la demande du ministre Proulx, la FAE a accepté de le rencontrer le 27 juin prochain à ses bureaux de Québec.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent plus de 34 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les 900 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Hélène St-Pierre, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 286

Cellulaire : 514 297-3346